

Sous la cendre du passé : Pulliérans et Gruyériens

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 49

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207334>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Remède sous la main. — Par ce temps de rhumes et de bronchites, il est à propos d'indiquer un excellent remède qu'emploient communément les montagnards suisses.

Faites fondre, en le laissant bouillir dans du lait, un morceau de réglisse noir. Ayez soin de laisser monter votre lait deux ou trois fois, afin de recommencer l'ébullition; puis ajoutez dans ce mélange un verre de rhum, ou mieux de bon kirsch. Prenez ce breuvage en vous couchant et vous verrez l'effet qu'il aura produit le lendemain matin.

« L'ENCENSOIR »

On parle de l'apparition prochaine, à Lausanne, d'un nouveau journal.

« Comment, vous écriez-vous, un nouveau journal ! Mais il y en a déjà bien trop, ils font fumier, comme on dit ici, au respect que je vous dois. »

D'accord. Il semblait bien, en effet, qu'il ne restât pas de vide à combler dans ce domaine, que tous les journaux imaginables et inimaginables eussent déjà vu le jour. Cependant, celui qu'on nous fait espérer restait à créer; il répondra à un réel besoin. Les rédacteurs, croyez-le bien, ne chômeront pas et la matière ne leur fera point défaut.

« Alors, demandez-vous, quel peut bien être ce nouveau journal ? »

Comment, vous ne devinez pas ? Cherchez bien... Mais, c'est le plus indispensable de tous les journaux, puisqu'il sa mission exclusive sera d'annoncer toutes les réunions, toutes les fêtes, toutes les soirées, toutes les courses, toutes les représentations, tous les banquets, tous les bals, tous les concours, tous les matchs de nos innombrables sociétés, associations et clubs, et de donner un compte rendu aussi étendu et détaillé que possible de toutes ces réunions et festivités.

Ce journal, pour répondre à ce qu'on attend de lui, devra, bien entendu, s'abstenir de toute critique. Il lui faudra donner de l'encensoir à tour de bras et se bien garder de n'oublier personne, depuis le dévoué président, cocardé sur toutes les coutures, depuis le brillant et éminent orateur chargé de porter le toast à la patrie, depuis l'habile et spirituel major de table, dont la direction entraînée fait jaillir discours et productions comme Moïse l'eau du rocher; depuis le vieux sociétaire, qui s'en va de table en table, le verre en main, rappeler qu'il est « fondateur » et raconter longuement, avec des larmes dans la voix, les débuts modestes et pénibles de cette « chère société », jusqu'au jeune membre, encore timide, qui contrôle les entrées en jetant, à chaque instant, à la dérobée, des regards sur sa boutonnière pour s'assurer que sa décoration, « dont le port est de rigueur », est toujours à la bonne place.

Il est bien entendu aussi que le nouveau journal ne devra pas faire grâce à ses lecteurs d'un seul discours, d'une seule déclamation, d'une seule chanson. Et s'il s'agit d'une représentation théâtrale, il ne lui faudra passer sous silence aucun des acteurs-amateurs, et traiter avec les mêmes égards que le premier rôle, le débutant qui, tremblant dans ses culottes et d'une voix étouffée par l'émotion, vient annoncer : « Madame est servie ».

« Très bien, tout cela, dites-vous; seulement, qui donc lira ce nouveau journal ? »

— Qui ?... Mais toutes les personnes qui, pour une raison ou pour une autre, fût-ce la plus humble, se croiront le droit sacré d'être citées dans le compte-rendu de la réunion, soirée, banquet, etc., auxquels elles auront assisté, car, en somme, il n'y a guère que ces personnes-là que cela peut intéresser.

« Alors, que vont dire les journaux actuels de ce nouveau concurrent ? »

Ils en seront tous certainement enchantés, car ils voient avec terreur approcher le moment

où ils seront débordés par ces comptes-rendus, de plus en plus envahissants, de sociétés qui pourraient fort bien se réunir et s'amuser sans qu'il soit besoin de le crier sur les toits et d'en prendre à témoin toute la population, qui ne sait gré souvent d'un tel honneur. J. M.

SOUS LA CENDRE DU PASSÉ

Pullériens et Gruyériens

En 1507, des Gruyériens ayant été gravement insultés par des habitants de Pully, de retour dans leur vallée, racontèrent le fait à leurs compatriotes.

Un soir d'automne, tous se rassemblèrent et résolurent de tirer vengeance de cet affront.

A cet effet, cette même nuit, ils se mirent en marche et fondirent à l'improviste sur le vignoble de Pully, où la récolte était alors pendante.

Ils s'occupaient à la dévaster, lorsque les vigneron, avertis à temps, s'armèrent du mieux possible pour défendre leurs raisins. Le combat s'engagea; les Gruyériens, qui furent les plus forts, tuèrent un « Pullérin » et en blessèrent d'autres.

Puis voyant arriver de toutes parts des renforts aux vigneron, les 140 Gruyériens se retirèrent chez eux par les *Monts de Villette*; mais quelques trainards d'entre eux furent pris et relâchés plus tard sous caution.

Le Comte de Gruyère et l'Evêque de Lausanne s'occupaient à terminer cette affaire, lorsque quelques hommes de Château-d'Oex, qui revenaient paisiblement de Lausanne, furent aggrésés sur le chemin de Cully, battus et mis en sang et poursuivis à coups de pierres jusqu'à St-Saphorin, où on leur refusa protection.

Arrivés chez eux, ils racontèrent leur mésaventure. Tous les Gruyériens, tant en dessus qu'en dessous du défilé de la Tine, se levèrent en masse, s'armèrent au nombre de deux mille et se dirigèrent sur le district de Lavaux.

Informés de ce qui se passait, des députés des cantons de Fribourg et de Berne se mirent en route et atteignirent cette troupe le soir même de son départ. Ils parvinrent à la faire rebrousser sur la promesse que justice serait rendue aux Gruyériens.

En effet, peu de jours après un congrès d'arbitrage composé des délégués des Etats de Fribourg et de Berne, de ceux de l'Evêque de Lausanne, des quatre paroisses de Lavaux, ainsi que de ceux des Comtes de Gruyère et des communes relevant de sa suzeraineté.

Il fut prononcé qu'on poserait les armes, que les agresseurs seraient punis, et qu'il y aurait paix et concorde. — L'acte accepté de part et d'autre est daté du 25 novembre 1509.

LES TÉLESCOPES DE SAUVABELIN

Le gouvernement de LL. EE. de Berne attachait une grande importance au bon entretien des signaux de guerre. A plusieurs reprises, il rendit des ordonnances au sujet de leur reconstruction. Voici un document de la fin du XV^e siècle, où l'on verra de quels singuliers télescopes on faisait usage au Signal de Sauvabelin.

« Nous, Albert-Gabriel d'Erlach, baron de Spiez, baillif de Lausanne.

A Vous les Nobles et honorés Seigneurs Bourgmaitre et Conseil de cette ville, salut.

Sur de nouveaux ordres reçus de LL. EE. du Conseil de guerre, en date du 30 avril dernier, nous vous disons :

1^o Que vous devez faire planter à votre signal (signal de Sauvabelin) la perche ou pièce de bois autour de laquelle sera en son temps attaché le bois destiné à être allumé pour servir de signal.

2^o Que ce bois ne doit point y être attaché avant que vous ayez reçu à cet effet un ordre précis de notre part; mais il doit être renfermé sous clef dans le corps de garde ou dans la mai-

son du bas forestier, pour être prêt en cas de besoin.

3^o Qu'il faut faire en même temps préparer et tenir dans le corps de garde ou dans le voisinage du Signal des tuyaux d'observation ou de perspective, c'est-à-dire des pièces de bois aussi droites que possible, percées comme des tuyaux de fontaine, en nombre égal à celui des signaux qui correspondent au vôtre (le signal de Lausanne correspondait avec les signaux de St-Prex, de Cossonay et de Villette. — *Réd.*). Et lorsqu'on chargera le signal sur l'ordre que nous aurons donné, l'on devra en même temps attacher et fixer solidement ces tuyaux sur les pièces de bois préparées et plantées à cet effet, de manière que chaque tuyau soit pointé exactement vers l'un des signaux correspondants, afin qu'en regardant au travers on puisse s'assurer facilement si le signal est allumé ou pas.

4^o Que s'il y avait des arbres ou buissons qui puissent gêner la vue ou empêcher de voir dès le signal les signaux correspondants, ils devront être otés.

5^o Que du moment où nous aurons jugé nécessaire de faire charger le signal, vous aurez soin d'y mettre une garde d'un caporal et de trois soldats, tous en uniforme et armement complet. Vous choisirez les hommes qui devront composer ces gardes de manière à pouvoir répondre de leur fidélité. Les gardes des signaux en général doivent être payés par les communautés qui sont chargées de la maintenance des corps de garde des signaux, au sol la livre de la portion, pour laquelle chacune de ces communautés est tenue de contribuer à cette maintenance.

6^o Enfin que le piquet de garde sera relevé tous les jours à 3 heures après midi. Et les dites gardes se conformeront aux instructions que nous aurons soin de vous remettre dans le temps pour leur être communiquées.

Donné ce 7^e mai 1792. »

* Le Théâtre, cette année, est plus couru que jamais. Il ne fait que des salles combles. Il est vrai que son directeur, M. Bonarel, nous l'avons dit déjà, fait tout pour justifier cet engouement du public. Nous n'en voulons pour preuve que la liste des spectacles de la semaine qui vient :

Demain, dimanche, en matinée, *Le Danseur inconnu*, comédie en 3 actes de Tristan Bernard, et *Julien n'est pas un ingrat*, vaudeville en 1 acte de Pierre Veber. En soirée : *La Barricade*, pièce en 4 actes de Paul Bourget.

Mardi 6 décembre pour la centième représentation populaire, *La Vierge folle*, pièce en 4 actes de Henry Bataille.

Jeudi 8 décembre : *Le Torrent*, comédie en 4 actes de Maurice Donnay.

Vendredi 9 décembre, en tournée, *Le Mariage de Mlle Beulemans*, comédie en 3 actes de Franz Fönson et Fernand Wickeler.

* Au Kursaal, M. Tapie, pour faire suite au succès de « La Marraine de Charley » et de « Chonchette », a commencé hier soir les représentations d'un vaudeville des plus amusants, *Le coup de Jarnac*, qui eut quatre cents représentations aux Folies-Dramatiques, à Paris.

Ce vaudeville, on le devine, a été monté avec toute l'habileté à laquelle nous a habitués M. Tapie. Il est de plus admirablement interprété. Seulement, ce n'est pas une pièce pour les pensionnats; oh! non. Il y a des personnes qui aiment mieux ça. On rit, on rit beaucoup même; donc il n'y a pas sujet de s'inquiéter.

Au début du spectacle, le *Vitographe* déroulera 300 mètres de films, dans lesquels il y en a pour tous les goûts.

* Plus que trois. — Nous touchons au terme de la première série de conférences si intéressantes de M. Henri Thuillard, dont l'érudition, la parole facile et élégante, font le plus aimable des ciceroni pour visiter l'Italie artistique. Il est admirablement aidé dans cette tâche par une collection superbe de projections.

Lundi, à 5 h. et à 8 h., M. Thuillard entretiendra ses auditeurs de *Léonard de Vinci*. — C'est tous les jours au Conservatoire, rue du Midi.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAZ

Lausanne. — Imprimerie FATIO & GREC.